

Compte-rendu de la commission technique du mardi 20 janvier 2026

Etaient présents :

AUGY Sandrine	ABO-ERG
GAGNOUS Xavier	AGROLAB France
SOULIER Valéry	ALPES CONTROLES
BOUCHERY Nicolas	APAVE
ZMIJEWSKI Julie	ARTELIA
PACAUD Olivier	BREZILLON
SIBOURG Olivier	BUREAU VERITAS
SENECHAUD JONATHAN	COLAS Environnement
POULIQUEN David	DEKRA
BLUSSEAU Aurélie	DIE REMEDIATION
TAILLARDAT Guillaume	EKOS Ingénierie
CROZE Véronique	ELEMENT-TERRE
URVOY Gaëtan	EODD
MERRIEN Laure	ERM
LAGNEAU Véronique	FONDASOL
HAMON Ingrid	GINGER BURGEAP
Sandra ENTRESANGLES	HYDREKA
LACOUR Virginie	INOVADIA
FAZENDA Nathalie	KALIES
THOMAS Yann	MICROHUMUS
GERGELY Philippe	PRACTICWAY
BRETON Julien	RSK Environnement
DESCHAMPS Fanny	SEREA
BARTHES Amélie	SGS
FOURAGE Nicolas	SOCOTEC
CORDONNIER Nathalie	SUEZ Consulting
PUAUX Jean-Marc	SUEZ MINERALS
PERROT Reynald	TAUW
HIEZ David	TAUW
SAUTOUR Pierre	TELL US
CHALHOUB Sylvain	TERSEN
NOEL Philippe	THE FI ORGANIZATION
RICHARD Jean-Yves	VEOLIA

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2025.

Cf. diaporama en annexe.

Le compte-rendu de la commission technique du 18 novembre 2025 est adopté.

2. Informations diverses : publications récentes, dates à retenir,

Cf. diaporama en annexe.

La méthodologie DESTISOL a été testée sur le site de l'île de Nantes.
Il est rappelé que l'utilisation des guides pères de valorisation des terres excavées est réservée aux déchets qui ne disposent pas encore de guide fils.

3. Point sur les GT et textes en cours

Cf. diaporama en annexe.

Mise à jour du guide analyses en contexte SSP : Les modifications entre les 2 versions concernent essentiellement l'ajout des fiches microplastiques, PFAS et AOF.

GT Dangerosité : Des adhérents proposent qu'on puisse se mettre tous d'accord sur l'utilisation de Bruxelles Environnement dans l'attente des résultats du GT.

Des adhérents travaux rappellent aux BE qu'il est important de considérer les analyses sur brut (et donc évidemment d'en disposer) au moment de préconiser une filière ou de sélectionner une entreprise de travaux.

4. Partage de REX sur les consignes de prélèvements sur les PFAS

Cf. diaporama en annexe.

4.a – PFAS - Constitution des blancs pour les sols : comment procèdent les adhérents ?

Pour les eaux le REX des adhérents et des laboratoires est l'utilisation d'eau désionisée ou d'eau minérale pour la réalisation des blancs.

Pour les sols : pas de REX des adhérents (à part le prélèvement d'échantillons dans des zones à priori non contaminées, comme préconisé par le BRGM).

4.b – PFAS – La recommandation d'utiliser des pompes en inox est-elle justifiée ?

Il n'y a pas de réponse claire pour le moment. Les approches des adhérents consistent à vérifier auprès des fournisseurs l'absence de PFAS dans les pompes non métalliques et de décontaminer les pompes. Pas de REX sur le fait qu'une pompe inox soit plus facile à décontaminer qu'un autre type de pompe. Ce sont les analyses sur eau de rinçage qui montrent l'absence de contamination croisée liée à la pompe.

5. Guide Valeurs de fond des PFAS dans les sols européens et cadre de gestion des sols contaminés par les PFAS sur le territoire flamand : présentation

Un adhérent indique que les Flamands n'utiliseraient pas forcément ces seuils et prendraient en compte plus de molécules que celles indiquées dans la présentation.

Pas de REX d'adhérent recueilli sur les calculs de risque sanitaire sur les PFAS ni sur des ZPC.

Le REX concernant les seuils d'acceptation filière est le suivant :

- $1 \mu\text{g}/\text{kg} < \text{PFAS} < 50 \mu\text{g}/\text{kg} \Rightarrow \text{ISDD}$
- $\text{PFAS} > 50 \mu\text{g}/\text{kg} \Rightarrow \text{stabilisation préalable}$
- Être en dessous des seuils POP, sinon incinération

6. Guide restriction d'usage et conservation de la mémoire

Cf. diaporama en annexe.

Il est possible d'avoir à la fois une SUP et une RUP.

Le dispositif le moins connu est le PAC : le préfet écrit à une collectivité pour l'inciter à modifier son PLU.

Une trame de SIS, utile pour proposer une inscription, est fournie dans le guide.

7. Sujets divers

Des adhérents demandent quand le CR du B3S de la réunion d'échanges sur les attestations pourra être disponible. Et proposent pour accélérer les choses que l'UPDS fasse le CR et le fasse valider par le B3S.

***Info hors réunion** : Christel a relancé le B3S le lundi 19 janvier 2026 au sujet de ce compte-rendu. Le document est rédigé. Il est en attente de relecture par Guillaume Gay qui envisageait de le relire le mercredi 21/01/26. Si pas de nouvelles de sa part le lundi 26/01/26, Christel le relancera.*

Prochaine réunion : lundi 16 mars 2026 de 10h à 12h30 (en visio)